



Réseau Aquitain du Paysage

Journée thématique d'échange interrégionale

« Quels enjeux pour le Canal de Garonne ?

Des atouts, des usages pour valoriser les territoires traversés»

19 juin 2014 à Grisolles (Tarn et Garonne)

COMPTE RENDU

Une quarantaine de techniciens et d'élus aquitains et midi-pyrénéens se sont retrouvés à Grisolles pour s'informer et échanger autour du canal de Garonne en deux temps, le matin en salle avec des présentations et l'après-midi sur le terrain le long du canal à Grisolles et à Montech afin d'illustrer les échanges de la matinée.

Introduction de la journée

- **Patrick MARTY (Maire de Grisolles)** accueille les participants et rappelle que lors de sa construction au XIX^{ème} siècle, le canal de Garonne avait été rejeté par la municipalité. Le paysage du canal est important à Grisolles, commune située à la croisée des chemins avec la route nationale et la voie ferrée.

- **Jean Philippe GUÉRINET (DREAL Midi-Pyrénées)** rappelle la volonté de la DREAL de porter une réelle politique des paysages. Il s'agit de la 4^{ème} journée interrégionale organisée par les réseaux Paysage Aquitaine et Midi-Pyrénées. Le Canal des deux mers qui mérite une démarche de valorisation dans son ensemble est sous le feu des projecteurs. Mais on parle plus souvent du canal du Midi. Le canal de Garonne a besoin de retrouver une ambition. La journée doit permettre d'aborder le canal autour de sa valorisation dans un projet d'ensemble. Il s'agit d'identifier les enjeux de sensibilité paysagère en travaillant à différentes échelles. En effet parfois de petites interventions conditionnent le devenir d'un linéaire plus vaste. Il est important de reconnaître la valeur patrimoniale du Canal et de sensibiliser tous les publics sur la valeur du linéaire. Il faut pouvoir développer des projets d'aménagement autour du Canal.

- **Sophie AUDOUARD (DREAL Aquitaine)** explique que le Réseau Aquitain du Paysage (RAP) est plus jeune que son voisin Midi-Pyrénées. Il a été constitué en 2013. En 2014, il prévoit une journée d'échanges sur les paysages de l'énergie. Le sujet de la journée a été bien choisi car le Canal est une préoccupation partagée. L'ambition du RAP est d'échanger sur la valorisation de lieux remarquables et de travailler de plus en plus en transversalité entre « aménagement » et « paysage ». Le paysage est un moyen de mobiliser les élus qui ont des attentes précises. Le RAP est animé avec l'URCAUE Aquitaine et le CEPAGE.

- **Céline MASSA (URCAUE Aquitaine)** trouve intéressant, à travers le RAP, de pouvoir croiser les regards sur différentes thématiques en lien avec le paysage. Elle excuse l'absence de sa Présidente.

- **Philippe LABAUME (URCAUE Midi-Pyrénées)** souligne la nécessité, dans le contexte actuel, de travailler dans un esprit de partenariat. L'animation des réseaux paysage est un bon moyen d'échanger et de partager nos pratiques.

Présentation et questionnements de la journée

- **Philippe BÉRINGUER (GEODE)** rappelle qu'avec le canal des Deux Mers, il s'agissait de joindre l'Atlantique à la Méditerranée en emprunt l'isthme gaulois. Il présente ensuite le programme de la journée.

- Le schéma de développement du canal des Deux Mers présenté par la DREAL et VNF pose la question de l'articulation entre l'échelle locale et une échelle plus globale.

- Un regard à partir de l'Aquitaine permet d'interroger les usages multiples et les pratiques qui peuvent être vécues de différentes manières (par exemple les différentes façons de pratiquer la marche au bord du canal) et l'action culturelle conduite en Val de Garonne éclairera ces perceptions.

- Un regard à partir de Midi-Pyrénées va s'attacher à décrire le système hydrographique, l'infrastructure de déplacement et l'activité économique liés au canal de Garonne et son inscription dans la vallée, un couloir où s'entrecroisent des flux et des fluides. La démarche engagée à Grisolles montrera comment relier et articuler le canal et les territoires traversés.

Le paysage pose deux questions qui renvoient à la CEP (Convention Européenne du Paysage) : la perception des populations et les paysages hérités. Comment doit-on penser le devenir du canal ? Il est important de redonner au canal sa propre logique mais il faut aussi affirmer les éléments structurants et les particularités locales qui enrichissent son patrimoine.

Matinée en salle.

Le schéma d'aménagement et de développement du Canal des deux mers.

Interventions de Katia BONNINGUE (DREAL Midi-Pyrénées) et Eveline SANCHIS (VNF).

Le schéma d'aménagement et de développement du canal des Deux Mers concerne à la fois le canal de Garonne et le canal du Midi

Initialement le partenariat (État, Régions et VNF) s'est concrétisé sous la forme d'une charte signée le 16 juillet 2009 pour la mise en œuvre du développement, la restauration et la valorisation de l'ouvrage. Cette charte fixe le cadre de référence. Ensuite trois thèmes font l'objet d'un plan d'action : la promotion touristique, l'amélioration et la valorisation de la connaissance du patrimoine ainsi que les services aux usagers.

Avec l'inscription à l'UNESCO en 1996 et le développement de l'attractivité du canal du Midi ainsi que l'apparition du chancre coloré, il est apparu nécessaire de promouvoir un équilibre conciliant les enjeux de tous les acteurs au sein d'un document stratégique global sur l'ensemble du canal des Deux Mers qui permet aux partenaires de la charte inter-régionale de se doter à moyen terme d'une stratégie de développement commune.

Un constat de départ a été partagé : un fort potentiel sur le canal mais beaucoup de collectivités ont des projets ponctuels. Un diagnostic a permis de dégager 4 orientations :

- conforter la navigation,
- faire du canal un pôle d'attractivité,
- gérer ce patrimoine dans son épaisseur et pas seulement sur le linéaire,
- garantir un partage de la gestion.

Le schéma d'aménagement est constitué d'un diagnostic, d'orientations et d'un plan d'actions : 33 actions sont déclinées dans le schéma (18 actions sont lancées, 5 en cours et 10 à lancer), chacune a un porteur identifié.

Différents exemples d'actions illustrent ces propos :

- La gestion des écluses: souvent les écluses sont automatisées, restaurées et modernisées. A la lumière de la démarche conduite sur les écluses du canal du midi, un cahier des charges de cette modernisation sera bientôt établi pour les 60 écluses du canal de Garonne.
- Le schéma portuaire: identifier les besoins (des bateaux), ouvrir ces aménagements vers les territoires. Aujourd'hui le canal concerne principalement le volet touristique, comment développer à nouveau le fret ?
- Un appel à projet a été lancé pour la mise à disposition et la valorisation des bâtiments de VNF (maisons éclusières, moulins...).
- Le comité d'itinéraire de la voie verte piloté par le CG 82 pour les trois régions, cherche à obtenir un label.

L'enjeu essentiel pour le schéma reste l'organisation de la gouvernance. Un observatoire économique des retombées du canal pourrait permettre de mobiliser les acteurs. Enfin le schéma sera présenté progressivement à toutes les collectivités concernées.

[Télécharger la présentation](#)

○ **Questions/réponses/compléments**

- *Parle-t-on de paysage dans le schéma, le plan de paysage prévu a t'il été engagé ?
On parle de paysage, par l'activité, les usages... C'est ce qui fera revivre et valorisera le canal.
Un plan paysage n'a pas les mêmes exigences de protection qu'un classement mais permet de d'identifier collectivement, à partir d'un diagnostic précis, les objectifs de qualité paysagères.*
- *Comment gérer la fréquentation de certains sites alors que d'autres, sont méconnus ?
Comment le canal devient-il le support de la valorisation territoriale au lieu d'être une coupure ?
Comment passer de la contrainte à la valorisation ? Même le canal du midi, est parfois délaissé en « arrière-cour. »*
- *Quid de la gestion des plantations sur le canal de Garonne ?
Le chancre coloré ne concerne pour le moment que le canal du Midi (7600 platanes ont dû déjà être abattus). Pour le canal de Garonne: un plan de gestion est aussi envisagé pour le renouvellement des plantations.*
- *Un observatoire a été mis en place pour fiabiliser les connaissances concernant les prises d'eau et gérer au mieux les abattages sur le plan de la biodiversité.*

Usages et rapports au patrimoine sur le canal de Garonne

USAGES ET REPRESENTATIONS DU CANAL DE GARONNE EN AQUITAINE

Intervention de Sandrine VAUCELLE (géographe, maître de conférences Université de Bordeaux 3)

Un audit auprès des usagers du canal de Garonne a été réalisé dans le cadre d'un atelier pédagogique avec des étudiants. Les mots les plus utilisés par les usagers et par commune ont été listés. Globalement les mots sont plutôt positifs : beau, ouverture sur la campagne, promenade d'agrément ou santé...Mais il y a aussi des termes plus négatifs tels que : coupures, juxtapositions de circulations (en zones urbaines notamment), conflits d'usage ; ou certains regrets : nostalgie des ginguettes, déclin, attachement très fort au caractère fluvial, dégradation des parties non aménagées, zone vieillissante... Ces sentiments négatifs sont ressentis aussi par les étudiants qui

découvraient le site. Il s'agit d'un patrimoine ordinaire qui donne l'impression de se dégrader. Cette étude a également identifié le déficit de notoriété du canal de Garonne Quand on parle du canal des deux mers on parle essentiellement du canal du Midi.

[Télécharger la présentation](#)

UN PROJET EUROPEEN ATOUR DU PATRIMOINE PAYSAGER, DE L'ART, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES COURS D'EAU EN VAL DE GARONNE GASCOGNE

Intervention de Cathie SARNEL (Communauté d'agglomération Val de Garonne)

Il s'agit d'un programme européen conduit avec deux territoires italiens et un territoire finlandais intitulé « New landscapes ». La finalité du projet est la valorisation du patrimoine paysager et des cours d'eau à travers l'art et la culture. Il comporte trois objectifs principaux (sensibilisation au paysage, sensibilisation des jeunes et échanges européens) et présente trois dimensions :

- une dimension pédagogique par des animations dans sept centres de loisirs et avec deux cents enfants ;

- une dimension artistique avec un concours européen de peinture et lien avec une galerie d'art de Marmande « représenter les paysages de Garonne » ;

- une dimension collaborative associant les habitants avec le parcours « circulez, tout est à voir ». Il s'agit sur 30km et au fil de l'eau d'une quinzaine d'œuvres exposées par des artistes, afin de valoriser le paysage et de changer le regard des usagers et des touristes pour permettre de nouvelles perceptions des lieux.

Le projet a été réalisé en collaboration avec le CAUE 47, le CG 47, VNF et l'Office de Tourisme Val de Garonne.

Un weekend end d'animation s'est tenu en juin : remise des prix, inauguration des œuvres artistiques, journée famille, sport et nature....

[Télécharger la présentation](#)

o **Questions/réponses/compléments**

- *Existe-t-il un lien entre déficit de notoriété et non reconnaissance Unesco du canal de Garonne ?*

Localement la notoriété du canal de Garonne est forte (on parle du « canal » tout court). Le canal des Deux Mers ça ne parle pas. Mais l'image du canal de Garonne est dévalorisée par rapport au canal du Midi et le classement Unesco a accentué l'écart. Aujourd'hui, la vraie question, est celle de la gouvernance qui doit assurer une reconnaissance globale et la valorisation des projets ponctuels. Pour un touriste étranger, le canal du Midi et le canal des Deux Mers, c'est la même chose.

- *Comment reconquérir l'histoire spécifique du canal avec la Garonne ?*

A la différence du canal du Midi, le canal de Garonne est plutôt en remblai. A certains endroits le canal sert de digue pour se protéger de la Garonne. Parfois le canal passe en belvédère, dominant ainsi les paysages et offrant des vues intéressantes.

- *Comment sont gérés les crédits d'entretien des bâtiments, des ouvrages et des berges du canal ?*

Les crédits servent au maintien de l'ouvrage dans un objectif de navigation. Un diagnostic a permis d'établir un état relativement satisfaisant de ce point de vue. VNF focalise ses crédits sur les aspects sécurité de navigation et n'a pas pour mission d'intervenir sur le caractère tourisme/loisirs. Par exemple la Voie verte fait l'objet d'une convention avec les CG pour sa gestion.

Le canal de Garonne inscrit dans un système hydrologique et paysager interdépendant

REGARDS GEO HISTORIQUES SUR LE CANAL LATÉRAL A LA GARONNE : UN OUBLIE DE L'HISTOIRE ?

Intervenants : Philippe Valette (GEODE, Université de Toulouse J. Jaurès)

Avant la construction du canal, on naviguait sur tout le fleuve mais les conditions étaient difficiles. Inondations, étiage, atterrissements, nombreux moulins à nef perturbaient la navigation. L'idée de

prolonger le canal du Midi a fait l'objet de plusieurs projets dès le XVIIème siècle (Vauban, Villacrosse...). Au XIXème siècle, beaucoup de canaux sont construits en France mais dans le Sud-Ouest, c'est la seule réalisation : début des travaux 1838, premier tronçon Toulouse Montech 1844 et ouverture sur toute la longueur en 1856.

Le canal qui concerne 2 régions et 4 départements, est inscrit dans la moyenne vallée de la Garonne sur la terrasse alluviale sur sa rive droite puis sa rive gauche. Le canal de Montech permet de récupérer la navigation du Tarn. Le parcours entre Bordeaux et Toulouse passe de 12 jours par la Garonne à 3 à 4 jours via le canal. En 1898, l'Etat récupère le canal et le met au gabarit Freyssinet, le trafic augmente jusqu'en 1963 mais la crise économique des années 1970 et la concurrence de la route, entraînent le déclin et l'oubli du canal.

[Télécharger la présentation](#)

« LE CANAL, DU PATRIMOINE OUBLIE A L'ELEMENT FEDERATEUR DE L'AMENAGEMENT COMMUNAL »

Intervenante : Martine Cambra (Communauté de communes du terroir de Grisolles et Villebrumier - CCTGV)

La commune de Grisolles est directement concernée par le canal et la voie ferrée qui se jouxtent. L'idée de la municipalité a été de retrouver le dynamisme économique de la commune qui s'était développé avec l'arrivée du chemin de fer (Grisolles capitale du balais au XIXème). Une réflexion a été engagée avec différents partenaires : Région, Département, CAUE, STAP,... et rapidement elle a été élargie et resituée dans son paysage (réalisation d'un plan de paysage) : ouverture de la commande à partir d'une commande de départ concernant l'espace public. Depuis trois ans, la commune a engagé plusieurs démarches en parallèle : révision du PLU, AVAP... dans le même esprit : valoriser le patrimoine, s'en inspirer pour construire du neuf et agrandir le village en restant cohérent.

Dans cette démarche, le canal était oublié par rapport à la voie ferrée. Il a donc été décidé de remettre en valeur le canal et sa jonction avec le village dans les projets communaux : écoquartier, projet de halte nautique, parking de la gare en conservant la valeur du site avec le rappel des vergers par exemple. Cette démarche a incité la commune voisine Dieupentale à engager un projet similaire et au final le canal joue un rôle clef dans le schéma de déplacement de la communauté de communes.

En conclusion l'approche élargie et paysagère initiale a suscité un foisonnement d'idées sur un site qui rencontre cependant des logiques de gestion différentes : VNF, RFF, SNCF... La communauté de communes rencontre beaucoup de difficultés avec ces organismes pour les prises de décision ce qui rend la conduite des projets difficiles.

[Télécharger la présentation](#)

o Questions/réponses/compléments

- Le fonctionnement du canal de Garonne est en fait très peu connu par les acteurs et le grand public. Parfois on note une confusion entre Garonne, canal de Golfech et canal de Garonne. Un gros travail de sensibilisation et de pédagogie semble nécessaire. Cette pédagogie pourrait s'étendre à l'ensemble du territoire concerné.

- Sur le secteur de Grisolles, la connaissance du patrimoine permet de faire changer le regard, ce qui évite souvent de se retrouver dans le conflit. Cette connaissance partagée est aussi utile pour la gouvernance des projets.

- A partir d'un inventaire de la biodiversité sur le canal, le CEN (Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées) a mis en évidence le rôle important de refuge du canal et de ses abords pour la faune. Il y a aussi un fort lien entre le canal et les zones humides de la vallée.

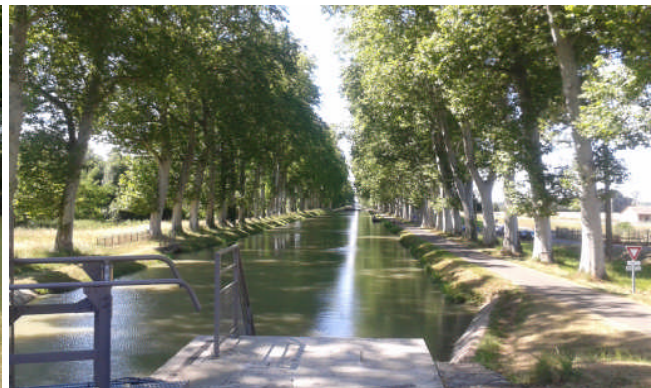
Après-midi sur le terrain

La journée se poursuit avec deux parcours autour du canal de Garonne :

- à Grisolle, terrain du futur écoquartier et abords de la gare, commentaires : Philippe Millasseau CAUE 82 et Philippe Béringuier GEODE)
- à Montech, port fluvial et pente d'eau, commentaires : Jean Denis Jabraud (VNF), Julie Bodin (Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées) et Robert. Manterola (CG 82)



Le canal de Garonne à Grisolles, présentation de la liaison entre la gare et le bourg et navigation sur le canal



Le canal de Garonne à Montech, évocation de la biodiversité, découverte du tronçon de la pente d'eau et présentation des projets de valorisation.

Télécharger [le dossier remis aux participants.](#)

Conclusion de la journée :

Sylvie Brossard Lottigier (DREAL Midi-Pyrénées) et Philippe Béringuier (GEODE Université de Toulouse J. Jaurès).

Quatre idées principales à explorer :

- une identité garonnaise à retrouver pour le canal latéral ;
- la nécessité de sensibiliser le public
- l'organisation indispensable de la gouvernance pour fédérer les acteurs autour de la valorisation et l'intégration du canal aux territoires traversés ;
- la prise en compte de la question de la biodiversité liée au canal et son fonctionnement.

41 Participants :

ARMENGAUD Régis DDT 82 ;
AUDOUARD Sophie DREAL Aquitaine ;
BERINGUIER Philippe UTJJ/GEODE ;
BODIN Julie CEN Midi-Pyrénées ;
BONNINGUE Katia DREAL Midi-Pyrénées ;
BROSSARD-LOTTIGIER Sylvie DREAL Midi Pyrénées ;
CAMBRA Martine CCTVG ;
CERVERA Dominique DDT 31 ;
CHARPENTIER Elise DREAL Aquitaine ;
COLLIE Jérôme CG 82 ;
CORNUAU Pascale DREAL Midi-Pyrénées ;
DE BIDERAN Hervé CA VGA ;
DE STOPPELAIRE Sophie DREAL Aquitaine ;
DELRIEU Sandrine DDT 82 ;
DUCAT Agnès CAUE 64 ;
FAGET Olga COPRAE ;
GINESTE Jean DDT 82 ;
GUÉRINET Jean-Philippe, DREAL Midi-Pyrénées ;
HATTERLAY Alain DDT 46 ;
HERRAEZ Claude DDT 31 ;
JABRAUD Jean-Denis VNF ;
JARDIN Isabelle DREAL Midi-Pyrénées ;
GONZALES Philippe STAP 47 ;
KRON-RAMIREZ Corinne DREAL Midi-Pyrénées ;
LABAUME Philippe URCAUE Midi Pyrénées ;
LABORIE David COPRAE ;
LESTRUHAUT Jean-Luc DDT 47 ;
MANTEROLA Robert CG 82 ;
MARTY Patrick maire de Grisolles ;
MASSA Céline URCAUE Aquitaine ;
MILLASSEAU Philippe CAUE 82 ;
PELLEGRY-HOLLARD Catherine DREAL Midi Pyrénées ;
POINSINET de SIVRY Anne EI Purpan ;
REGO Marie-Thérèse DDT 47 ;
SANCHIS Evelyne VNF SO ;
SARNEL Catie CA VGA ;
THON-HON Marina FFP ;
TOULET Isabelle SMEAG ;
VALETTE Philippe UTJJ/GEODE ;
VAUCELLE Sandrine CNRS/Univ Bdx ;
ZANNESE Françoise Région Aquitaine.

Excusés :

AMBROSIALI Sophie CCTGV ;
BIROL Christian COPRAE ;
DAROS Emilie CA VGA ;
LOUDIER Céline Consultante ;
PIEUX Philippe CAUE 82 ;
PORTET Claire DDT 82 ;

Pour visiter le site Internet du réseau Paysage Midi-Pyrénées,
[suivez le lien](#)



DREAL-URCAUE Midi-Pyrénées, avec le soutien du
programme européen FEDER Midi-Pyrénées 2007/2013